

ACADEMIE DE DIJON

ETABLISSEMENT

Lycée Julien Wittmer CHAROLLES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : **2020-2021**
Numéro de séance : **4**
Date de convocation : **26 mars 2021**
Date de la séance : **06 avril 2021**
Présidence de : **M. Laurent JOLY**

Quorum : **15**
Nombre des présents : **21**
Nombre d'absents excusés : **2**

SOMMAINE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	N°
Approbation du PV du CA du 02/02/2021	vote	3			
Compte financier	vote	3	47-48		
Conventions et contrats	vote	3	49-50-51		
Affaires financières	vote	3	46-52		
Présentation du bac pro TCVA	avis	3-4			
Présentation du projet de label « Internat du XXIème siècle »	avis	4		Présentation du projet	pages 5-6
Questions diverses	avis	4			

Signatures :

Le Président,

Laurent JOLY

Le Secrétaire

Sébastien FERRAND

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 06 avril 2021

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur par intérim	JOLY Laurent	X						
	Proviseur Adjoint par intérim	FERRAND Sébastien	X						
	Gestionnaire	VEILLE Marie-Dominique	X						
	CPE	MARTIN Joseph	X						
	DDF	LIEUTARD Vincent	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck			X	LAGRANGE Jean-Claude			
	Collectivité de rattachement	GORDAT Gérald	X			JARROT Marie-Claude			
	Commune siège	BRUN Éric		X		DUCROUX Marie-Thérèse			
	Commune siège	BOTTI François	X			DESBROSSES Angela			
Personnalité qualifiée		BONNOT Henri	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	RALLE Blandine	X			CIUBA Catherine			
		COULANGHON Vincent		X		PAVAN Muriel			
		BOIS Nathalie	X			MEUNIER Patrick			
		LOMBARD Marie-Lorraine	X			DI DOMENICO Delphine			
		VASSAS Caroline			X	DERA Stéphanie			
		PILLOT Stéphanie		X		PLAIDEAU Charlène			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	GIRARDOT Catherine	X			GIROUX Jean-Luc			
		LABAUNE Dominique		X		HENNO Benjamin			
		DEGUIN Séverine	X						
	MORIN Martine		X						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	GUILLERMONT Virginie	X			KEMPF Pierre			
		DEVILLARD Caroline	X			AUGAGNEUR Patrice			
		JULLIEN Bernard	X			MATT Joseph			
		VILLENEUVE Séverine	X			DOMINGUEZ Sofia			
		CHAZEL Christine	X			MATEUIL Bénédicte			
	Elèves	ROTH Tanguy		X					
		PEGON Lucie	X			BAUDOT Mathias			
		RAYMOND Maxime	X			GAILLARD Justine			
		JULLIEN Lucie	X			NARDONE Vadim			
		BOONE Alexandra		X		GODEFROY Tatiana			
Total			21	7	2				

Ce conseil d'administration se tient de manière dématérialisée, en accord avec les dispositions de l'ordonnance n°2020-347 du 27 mars 2020. C'est le procédé d'échange par messagerie électronique qui a été retenu. Les votes sont réalisés via un formulaire en ligne « Google Form ».

Le quorum est vérifié par le nombre de votants : 21. Le quorum est atteint.

1) Adoption de l'ordre du jour et approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 02 février 2021

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal du conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

2) Compte financier

Le compte financier est adopté à 19 voix pour et 2 abstentions.

L'affectation du résultat de l'exercice 2020 sur le compte 10681 des réserves de l'établissement est approuvée à 20 voix pour et 1 abstention.

3) Conventions et contrats

La convention avec « Le Relais » pour l'implantation d'un conteneur de collecte de textiles, linge de maison et chaussures est approuvée à l'unanimité.

Le contrat avec l'entreprise Thevenet pour l'entretien des installations frigorifiques est approuvé à l'unanimité.

La convention de location de 2 extensions de l'internat pour le Championnats de France de Montgolfière est approuvée à l'unanimité.

4) Affaires financières

Les prélèvements sur fonds de roulement dans les opérations de DBM sont approuvés à l'unanimité.

Le renouvellement de l'autorisation de recrutement de 2 postes d'enseignants pour des vacances sur la PFT du Charolais est approuvé à l'unanimité.

5) Présentation du bac pro TCVA – ouverture à la rentrée 2021

En partenariat avec le lycée agricole de Charolles, le lycée Wittmer ouvre un baccalauréat professionnel Technicien Conseil Vente en Alimentation. La formation sera assurée conjointement par les 2 établissements, et ouvrira dès la rentrée 2021 pour le niveau Première. Ce bac pro sera accessible aux élèves titulaires d'un CAP Equipier Polyvalent du Commerce qui souhaitent poursuivre en bac pro, et aux élèves issus de seconde professionnelle ou générale qui souhaitent se réorienter.

Les avis exprimés sont très positifs, l'initiative est même qualifiée d'excellente par M. Bernard JULLIEN.

6) Présentation du projet « Internat du XXIème siècle »

Voir présentation du projet ci-jointe.

M. Bernard JULLIEN approuve cette candidature pour l'attractivité supplémentaire qu'elle peut insuffler à l'internat, et souhaite une réflexion approfondie sur le sujet. Il déplore la primauté du choix des résidences thématiques au détriment de la reconnaissance de l'excellence de l'internat et par extension de l'établissement. Il souligne par ailleurs que le projet de l'internat doit pouvoir effectivement se lier étroitement avec le futur projet d'établissement. Il recommande enfin de garder un délai de réflexion suffisant afin de permettre la présentation d'un projet fort et novateur.

Mmes Virginie GUILLERMONT et Christine CHAZEL approuvent les propos de M. JULLIEN.

M. Sébastien FERRAND précise qu'il ne s'agit pas d'un vote du conseil d'administration sur le projet, mais d'une simple information de l'existence du projet de la labellisation, qui n'interviendra qu'à la rentrée 2022 au plus tôt. Le projet d'établissement sera lui-même mené pour la rentrée 2022. M. FERRAND précise également qu'internat d'excellence et résidences thématiques ne s'opposent pas, et que le choix de cette dernière option n'implique évidemment pas de renoncer à l'excellence scolaire.

M. JULLIEN regrette alors que le projet n'ait pas été présenté avant le 30 avril 2021 pour une labellisation éventuelle et une attractivité plus forte de l'établissement dès la rentrée 2021.

M. FERRAND indique que le délai pour finaliser le projet de labellisation, et le lier avec la réhabilitation de l'internat et le projet d'établissement, aurait été très court, et n'aurait pas permis une réflexion suffisante pour aboutir à une candidature mûrie, ainsi que le soulignait un peu auparavant M. JULLIEN.

Les autres avis exprimés sont positifs. Mme Caroline DEVILLARD espère que cette initiative aboutira.

M. Maxime RAYMOND précise par ailleurs que les élèves se sentent très bien à l'internat actuellement, et alerte sur le danger d'une dégradation potentielle de la qualité de vie à l'internat en cas de trop grands changements.

7) Questions diverses

M. Laurent JOLY informe que la demi-journée du mercredi 28 avril 2021, qui devait être banalisée pour permettre aux enseignants de travailler sur le nouveau projet d'établissement 2022-2026, n'est plus banalisée en raison du contexte sanitaire, et sera reportée à une date ultérieure.

Projet de candidature de l'internat du LPO Julien Wittmer au label « Internat du XXIe s. »

Éléments de contexte :

Le nombre d'élèves du LPO Julien Wittmer de Charolles est en diminution : une centaine d'élèves en moins en 5 ans. L'internat, moyen d'accès à l'offre de formations proposées au lycée, doit être pensé comme un outil au service de l'attractivité de l'établissement implanté dans une petite ville située en milieu rural.

Parallèlement, le taux d'occupation de l'internat du lycée est, lui aussi, en diminution : de l'ordre de 17 % sur cette même période de 5 ans. Le partenariat avec le lycée agricole de Charolles afin d'héberger au sein de l'internat des élèves de cet établissement, a fortiori avec l'ouverture à la rentrée scolaire 2021 du Baccalauréat professionnel TCVA, est appelé à être maintenu et renforcé.

Le projet d'établissement 2022-2026 du lycée prévoit, quant à lui, la réhabilitation de l'internat.

Présentation du label :

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a créé un label « Internat du XXIe s. » afin de stimuler, de la part des familles, la demande d'hébergement scolaire en internat, cette demande étant faible en France comparativement à d'autres pays dont les systèmes éducatifs ont une culture de l'internat très développée. La volonté politique de faire des internats une vitrine du système éducatif français est forte. En effet, l'internat, par l'accompagnement personnalisé, le suivi des enseignements, l'accompagnement au choix à l'orientation (dont celui proposé aux élèves relevant du dispositif « cordées de la réussite »), ainsi que l'ouverture citoyenne, culturelle et numérique qu'il propose aux élèves, est un outil au service de l'excellence scolaire et de l'égalité réelle des chances.

Le ministère ouvre la labellisation à 240 internats (existants, en réhabilitation, en construction) innovants (soit un objectif de 13 000 élèves) pour les rentrées scolaires 2021 et 2022. Trois options leur sont proposées par le cahier des charges du label « internat du XXIe s. » pour construire leur projet éducatif et pédagogique :

- Internats d'excellence
- Internats du pro
- Résidences thématiques, proposant 7 thématiques différentes déclinables et cumulables entre elles :
 - Arts et Culture (résidences Médecis)
 - Sports (résidences Olympiques)
 - Informatique et numérique (résidences Digitales)
 - Ouverture internationale (résidences Monde)
 - Environnement, Ouverture écologique (résidences Nature)
 - Sciences (résidences Sciences)
 - Métiers (résidences Métiers)

Perspectives pour le futur projet éducatif et pédagogique de l'internat labellisé :

Dans le cadre du futur projet d'établissement 2022-2026, le lycée souhaite obtenir ce label pour son internat dont la réhabilitation est à programmer en concertation avec le propriétaire, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Une deuxième réunion est prévue le 30/03/21 avec le cabinet d'études ACS pour élaborer le recueil des besoins dans la perspective de cette restructuration.

Le projet éducatif et pédagogique de l'internat en préparation et en lien étroit avec le futur projet de l'établissement retient l'option résidence thématique (qui concerne prioritairement les établissements situés en zones rurales ou dans des villes petites ou moyennes) avec deux thématiques principales :

- Environnement, Ouverture écologique
- Ouverture internationale,
- Le numérique étant une 3e thématique mobilisée au service des deux principales.

Une première réunion rassemblant des membres de l'équipe de direction (M. Ferrand, proviseur adjoint par intérim), de la Vie scolaire (Mmes Dera et Girardot, CPE) et du personnel enseignant (MM. Laurier et Morati, référents numériques de l'établissement, Mme Calvez enseignante en espagnol) s'est tenue le 12/03/21 pour collecter les premières pistes de réflexion afin d'inscrire le futur projet d'internat dans les thématiques retenues du cahier des charges du label.